

7. Les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues sont le plus souvent indiquées par trois petits signes que l'on nomme *accents*, savoir :

L'accent *aigu* (´), qui se met sur la plupart des *é* fermés : *vérité, répété* ;

L'accent *grave* (`), qui se met sur la plupart des *è* ouverts : *père, progrès* ;

L'accent *circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *apôtre, épître*.
—(10).

8. L'*y*, entre deux voyelles, sert pour deux *i*, comme dans *moyen, royaume*, que l'on prononce *moi-ien, roi-iaume* ; il en est de même dans *pays* et ses dérivés. Ailleurs, l'*y* ne compte que pour un *i* : *yeux, dey, style, acolyte*.
—(11).

9. La lettre *h* est *muette* ou *aspirée* : muette, quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans *l'homme, l'histoire* ; aspirée, quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit : le *hameau*, la *haine*, les *héros*. Dans ce cas, il ne saurait y avoir ni liaison, ni élision.
—(12).

DES SYLLABES ET DES PARTIES DU DISCOURS.

10. On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres prononcées par une seule émission de voix : *jour* n'a qu'une syllabe ; *vérité* en a trois : *vé-ri-té* ; *avarice* en a quatre : *a-va-ri-ce*.—(13).

11. La langue française compte dix espèces de mots qu'on appelle les *parties du discours*.

Ces
l'adj
verb
jecti

12
dire
term
13
c'est-

—(14)

14.
une p
Paul,

15.
mun e

16.
à tout
même
vient à
vient à

17.
guer u
person
Ainsi l
qu'il se
hommes